Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 32 (1903)

Heft: 20

Artikel: Une école pestalozzienne à Fribourg

Autor: Dévaud, Eug.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1039787

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

faciles. Magistrats, occupez vous de cette question capitale dans les assemblées législatives, dans les réunions du Conseil d'Etat et du conseil communal. Pères de famille, avez-vous des fils qui ont du goût et du talent pour les études techniques, ne contrariez pas ce penchant, mais développez-le.

Vous avez saisi le rôle puissant de la technique à l'heure actuelle. La conclusion de ce rapide aperçu sera l'organisation de nombreux établissements d'instruction technique.

Les Suisses catholiques ont compris depuis longtemps que tout grand pays doit avoir un bon gymnase; que chaque district doit posséder une école secondaire ou réale et des cours professionnels d'adultes; on a saisi l'utilité des écoles d'agriculture. Le présent exige davantage. Chaque contrée un peu importante, chaque canton un peu étendu devrait posséder un établissement d'instruction technique, un Technicum auquel il conviendrait d'adjoindre une école de commerce.

Fribourg, grâce aux efforts puissants d'hommes intelligents et soucieux de l'avenir du pays, a compris cette obligation. Il n'a pas seulement créé la belle et florissante Université qui a comblé l'espérance et les vœux du cœur catholique suisse, Fribourg a fondé un Technicum déjà prospère.

On me reprochera peut-être de vouloir faire des études techniques une question de religion. Non, Messieurs, mais je demande que dans nos cantons catholiques on fonde davantage d'établissements techniques, que les études techniques se développent que la jeunesse se voue davantage aux carrières techniques. Et en cela je ne suis pas agressif. Supposons qu'il n'y ait pas d'école de technique et de commerce à Winterthour, Burgdorf, Bienne, Saint-Gall, etc. mais par contre à Lucerne, Brigue, Schwytz; dans ce cas, Thurgovie, Argovie, Berne, Zurich, etc. ne tarderaient pas, et avec raison, à en instituer aussi.

En qualité de Suisses patriotes nous devons donc favoriser de toutes façons le développement des études techniques bien entendues. Cette instruction moderne devenue florissanle doublera notre force économique et nationale et rendra notre chère Suisse plus heureuse, plus grande et plus belle.

Une école pestalozzienne à Fribourg

La renommée de l'illustre pédagogue de Berthoud était parvenue à Fribourg dès 1801. En ce temps-là, le Conseil d'éducation s'occupait d'organiser l'école fribourgeoise. Eut-il l'idée de faire adopter par les instituteurs d'alors les méthodes de Pestalozzi? Les documents ne nous renseignent pas sur ce

point. Toujours est-il que l'initiative partit d'un particulier. Le 25 septembre 1801, « le citoyen François Duc désirant coopérer au perfectionnement des écoles primaires de cette ville (Fribourg), demande que la Municipalité se procure une connaissance exacte de celle qu'a établie à Bürgdorf le citoyen Pestalozzi, afin que, au cas que son utilité réponde à sa célébrité, l'on puisse y envoyer un homme intelligent qui se mette au fait de cette méthode et l'introduise dans nos écoles. Il se propose de supporter en grande partie et peut être en totalité les frais qui en résulteront [1] ». Cette proposition fut agrée avec reconnaissance. La Municipalité désigna, le 9 octobre, les citoyens Gendre et Thürler pour « se transporter avec Duc à l'Institut de Pestalozzi, afin de voir si la méthode est applicable aux écoles primaires [2] » Le Conseil d'éducation invité à participer à cette excursion pédagogique y députa son vice-président, le chanoine Fontaine [3] ». Ces quatre « pèlerins » prirent le P. Girard à Berne, où il était curé, et tous s'en allèrent trouver Pestalozzi [4].

Le résultat de cette visite fut favorable. Plusieurs jeunes gens de Fribourg furent envoyés en stage à l'Institut de Berthoud. Le 18 juin 1802, l'instituteur Giroud « demande la permission d'aller à Berthoud visiter l'Institut de Pestalozzi et de se faire remplacer par Daguet », son collègue [5]. Le 12 juillet, « le jeune Philippe Jæger expose qu'il est dans son intention de se rendre à Berthoud, auprès du citoyen Pestalozzi, pour se former à sa manière de donner aux enfants les principes élémentaires de la lecture, de l'écriture, du calcul, etc., et demande des secours à cet effet », la Municipalité « résolut de transmettre la pétition à la Chambre de Régie [6], en lui faisant observer combien il serait avantageux que la méthode du citoyen Pestalozzi fut introduite dans les écoles primaires et en l'invitant à rechercher hors de quelle bourse l'on pourrait puiser pour aider au dit jeune Jæger dans l'exécution de son louable projet [7] ».

Trois de ces jeunes gens envoyés à Berthoud, Jæger, Rauss et Yungo, ouvrirent à Fribourg, au commencement de 1803, une « école à la Pestalozzi ». Le citoyen Philippe Praroman leur a concédé l'usage de sa maison située au bas de la Grand'-Rue, « moyennant qu'elle fut libérée du logement militaire » [8].

[1] *Protocole de la Municipalité de Fribourg*, 25 sept. 1801, f. 238.
[2] *Ib.*, 9 oct. 1801, f. 252.
[3] *Protocole du Conseil d'éducation*, 11 oct. 1801.
[4] Daguet, *Le P. Girard*, I, 107.
[5] *Prot., de la Municipalité de Fribourg*, 18 juin 1802, f. 447. Giroud fut instituteur à Fribourg jusqu'en 1804.
[6] Conseil distinct de la Municipalité, qui, dans chaque commune, administrait les biens proprement bourgeoisiaux.
[7] *Prot. de la Municipalité de Fribourg*, 12 juillet 1802, f. 483.
[8] *Ib.*, 4 mars 1803, f. 80.

Le 4 mars, « ils demandent qu'on veuille bien leur fournir du bois pour chauffer leur salle d'instruction. La Municipalité, en considération de l'utilité de cet établissement, leur en accorde quatre toises à l'effet de quoi il sera écrit à la Chambre de Régie de le leur faire livrer » [1].

Cette école ne réussit pas ; Jæger et Rauss se firent collaborateurs du P. Gigard [2].

Eug. DÉVAUD.

Examens pédagogiques des recrues de 1903

Les examens pédagogiques des recrues pour l'année 1903 sont terminés depuis assez longtemps, et la *Feuille officielle* du canton de Fribourg vient de publier à cet égard les tableaux des recrutables qui ont obtenu de très bonnes et de très mauvaises notes. Nous en extrayons les données suivantes, en rappelant que ces tableaux ont été dressés par les soins du *Bureau cantonal de statistique*.

L'année dernière, notre canton pouvait enregistrer un progrès assez marquant, puisque la note moyenne générale, qui en 1901 était de 8,23, était montée en 1902 à 8,01. Malheureusement, nous n'avons pas maintenu nos positions, et notre note moyenne est retombée a 8,21, présentant ainsi un recul de 0,20.

TABLEAU DES BONNES NOTES

Nombre des recrutables qui ont obtenu une note moyenne inférieure à 1,50 :

	1902	1903	Différence
Canton de Fribourg	431	360	— 71
Ier arrondissement	56	54	— 2
IIe »	70	53	— 17
IIIe »	44	32	— 12
IVe *A* »	43	37	— 6
IVe *B* »	40	47	+ 7
Ve »	77	76	— 1
VIe »	55	33	— 22
VIIe »	46	28	— 18

TABLEAU DES MAUVAISES NOTES

Nombre des recrutables qui ont obtenu une note moyenne supérieure à 3 :

	1902	1903	Différence
Canton de Fribourg	108	77	— 31
Ier arrondissement	11	11	—
IIe »	18	6	— 12
IIIe »	29	20	— 9

[1] *Ib.*, f. 84.
[2] DAGUET, *Le P. Girard*, I, 169